

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 10 décembre 2019 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Vicky Cloutier – district #3
 Patrick Beauchamp – district #4
 Barbara Legault – district #5
 Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 12 novembre et 10 décembre (budget) 2019
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 novembre 2019

ADMINISTRATION

- 4.- Avis de motion et dépôt du projet/règlement 493-19 pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2020
- 5.- Adoption/règlement 482-01-19 amendant le règlement 482-18 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes
- 6.- Avis de motion et dépôt du projet/règlement 494-19 visant la constitution d'une réserve financière au montant de 380 282 \$ pour le financement des dépenses relatives à l'équilibrage et le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation pour les années 2020 à 2028
- 7.- Vente pour taxes 2020/adoption et autorisation
- 8.- PG Solutions/contrats d'entretien des logiciels/autorisation
- 9.- Gestion de personnel/agent à la taxation et à l'urbanisme/nomination

LOISIRS

- 10.- Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte (PAFERV)/ demande de subvention 2019-2020
- 11.- Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte (PAFERV)/ dépenses 2019
- 12.- Politique de réservation de salle/modification relative à l'heure de montage d'activité/adoption
- 13.- Adhésion au programme Biblio-Aidants/lettre d'entente avec l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)/autorisation de signature
- 14.- Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale/ministère de la Famille – Gouvernement du Québec/ inscription

VOIRIE

- 15.- Programme d'aide financière à la voirie locale/volet – projets particuliers d'amélioration/demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec/autorisation et signature

- 16.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase I) – (Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 17.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase I) – (Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue)/décompte progressif #3/autorisation de paiement
- 18.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase II) – (15^e Avenue et boul. Proulx)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de Paiement
- 19.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue/décompte progressif #1/autorisation de paiement
- 20.- Liste des employés syndiqués engagés à la voirie pour la saison hivernale 2019-2020/adoption

HYGIÈNE DU MILIEU

- 21.- Écocentre/service de conteneurs pour 2020/adoption de la soumission

SÉCURITÉ

- 22.- Avis de motion et dépôt du projet/règlement 380-59-19 amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement
- 23.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 24.- Communication de la mairesse
- 25.- Communication des conseillers
- 26.- Période de questions
- 27.- Levée de la séance

19-12-210 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-211 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 12 NOVEMBRE ET 10 DÉCEMBRE (BUDGET) 2019

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE les procès-verbaux des 12 novembre et 10 décembre (budget) 2019 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-212 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2019

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 30 novembre 2019 au montant de 82 406,62 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 30 novembre 2019 au montant de 554 160,32 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-213 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET/RÈGLEMENT 493-19 POURVOYANT À L'IMPOSITION DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2020

Un avis de motion est donné par le conseiller Robert Kennedy, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2020.

La directrice générale dépose le projet de règlement pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2020 qui a pour objet d'imposer les taxes pour l'année, pour pourvoir aux dépenses nécessaires à la bonne marche de son administration et rencontrer ses obligations pour ladite année.

19-12-214 ADOPTION/RÈGLEMENT 482-01-19 AMENDANT LE RÈGLEMENT 482-18 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION À CERTAINES PERSONNES

ATTENDU QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis, qu'ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2019, il y a eu avis de motion et dépôt du projet de règlement 482-01-19 amendant le règlement 482-18 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes;

ATTENDU QU'il a été fait mention de l'objet et de la portée de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE le règlement 482-01-19 amendant le règlement 482-18 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET

RÈGLEMENT NUMÉRO 482-01-19

**AMENDANT LE RÈGLEMENT 482-18 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS
MUNICIPAUX ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE
TRANSITION À CERTAINES PERSONNES**

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001) détermine les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de la rémunération ;

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du Conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et de le rendre plus conforme aux réalités contemporaines ;

ATTENDU QUE l'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 novembre 2019;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été dûment déposé lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 novembre 2019;

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : L'article 9 du règlement 482-18 est modifié pour se lire comme suit :

ARTICLE 9

La rémunération telle qu'établie par le présent règlement sera indexée à la hausse, pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après son entrée en vigueur.

L'indexation consiste à augmenter le montant applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le Canada, établi par Statistique Canada, d'octobre à octobre de l'année précédente.

Toutefois, dans le cas où l'indexation à la hausse est inférieure à 2%, le montant applicable pour l'exercice visé est augmenté de 2% pour la rémunération de base et l'allocation de dépenses.

ARTICLE 2 : Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET/RÈGLEMENT 494-19 VISANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AU MONTANT DE 380 282 \$ POUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES RELATIVES À L'ÉQUILIBRATION ET LE MAINTIEN D'INVENTAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LES ANNÉES 2020 À 2028

19-12-215

Un avis de motion est donné par le conseiller Tony Victor, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement visant la constitution d'une réserve financière au montant de 380 282 \$ pour le financement des dépenses relatives à l'équilibrage et le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation pour les années 2020 à 2028.

La directrice générale dépose le projet de règlement visant la constitution d'une réserve financière au montant de 380 282 \$ pour le financement des dépenses relatives à l'équilibrage et le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation pour les années 2020 à 2028, qui a pour objet de pourvoir aux paiements des honoraires professionnels pour les mandats d'équilibrage du rôle et de maintien d'inventaire.

19-12-216

VENTE POUR TAXES 2020/ADOPTION ET AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet adopte l'état détaillé de la liste des taxes municipales et autorise la directrice générale, à transmettre à la Municipalité Régionale de Comté de Deux-Montagnes, ladite liste pour fins de vente pour taxes 2020, et à faire effectuer par celle-ci les recherches nécessaires sur les parties de lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-217

PG SOLUTIONS/CONTRATS D'ENTRETIEN DES LOGICIELS/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Tony Victor

QUE la directrice générale, Madame Chantal Pilon, soit autorisée à renouveler les contrats d'entretien des logiciels avec la firme PG Solutions, pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, et pour la somme totale de 40 034,29 \$ incluant les taxes, répartie comme suit :

Administration :	20 413,81 \$
Administration-Accèsité :	5 398,08 \$
Urbanisme :	14 222,40 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-218

GESTION DE PERSONNEL/AGENT À LA TAXATION ET À L'URBANISME/NOMINATION

ATTENDU le départ pour la retraite de Madame Francine Chapleau, au poste « d'agente à la taxation et à l'urbanisme », effectif au mois de mai 2020;

ATTENDU QUE suite à l'annonce de ce départ, la Municipalité a procédé, conformément à l'article 11.01 de la convention collective en vigueur, à l'affichage du poste dans les délais prévus à cette fin;

ATTENDU QU'aucune candidature à l'interne n'a été reçue;

ATTENDU QUE Monsieur Charli Gignac a déposé sa candidature suite à l'affichage à l'externe et que celui-ci s'est qualifié pour accomplir les exigences normales au poste « d'agent à la taxation et à l'urbanisme »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

DE nommer, Monsieur Charli Gignac, au poste « d'agent à la taxation et à l'urbanisme », effectif le 2 décembre 2019.

Le taux de salaire afférent à ce poste sera celui prévu à l'annexe « A », de la convention collective en vigueur, des employés cols blancs et cols bleus de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-219

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE (PAFERV)/DEMANDE DE SUBVENTION 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a mis sur pied un programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour but de soutenir financièrement les municipalités dans la prise en charge de l'entretien du réseau cyclable, à raison de cinquante pour cent (50%) des coûts d'entretien maxima;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Calumet possède 3,7 km de sentier officiellement reconnu comme faisant partie de la Route Verte et qu'il en coûte plus de 15 000 \$ annuellement pour l'entretien de ce tronçon;

POUR CES MOTIFS :

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE la directrice générale, soit autorisée à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, une demande de subvention pour les années 2019-2020 dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte;

QUE le Conseil municipal confirme par la présente, posséder 3,7 km de sentier officiellement reconnu comme faisant partie de la Route Verte, et qu'il en coûte plus de 15 000 \$ annuellement pour l'entretien de ce tronçon;

QUE le Conseil municipal confirme également que l'accès au réseau de la Route Verte est libre et gratuit pour tous les utilisateurs sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE (PAFERV)/DÉPENSES 2019

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

19-12-220

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet confirme que le coût d'entretien du tronçon de la piste cyclable pour l'année 2019 a été de 13 502,71 \$, et que la Municipalité a déboursé en 2019, un montant de 6 751,36 \$, lequel représente sa part d'au moins 50% de la subvention maximale accordée (6 475 \$), dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-221

POLITIQUE DE RÉSERVATION DE SALLE/MODIFICATION RELATIVE À L'HEURE DE MONTAGE D'ACTIVITÉ/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

QUE la politique de réservation de salle, adoptée le 12 décembre 2011 par le Conseil municipal, soit modifiée à l'annexe « A » concernant l'heure de montage d'activité afin que la disponibilité du gymnase soit offerte qu'à compter de 13h, et ce, la journée de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-222

ADHÉSION AU PROGRAMME BIBLIO-AIDANTS/LETTRÉ D'ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC (ABPQ)/AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), relativement à l'adhésion au programme Biblio-Aidants, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-223

PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE/MINISTÈRE DE LA FAMILLE – GOUVERNEMENT DU QUÉBEC/INSCRIPTION

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'INFORMER le ministère de la Famille – Gouvernement du Québec, que la Municipalité de Pointe-Calumet désire s'inscrire au Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale pour l'année 2020;

QUE, Madame Lyse Germain, coordonnatrice des loisirs, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-224

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE/VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC/AUTORISATION ET SIGNATURE

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier, pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée, est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE le Conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 61 897,38 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-225

TRAVAUX DE PAVAGE 2019 – DIVERSES RUES (PHASE I) – (RUE DE LA PLAGE, 17^E ET 24^E AVENUE ET 21^E RUE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 303,53 \$ (taxes incluses), à la firme Groupe Civitas Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase I) – (Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue).

La présente dépense est assumée par le règlement d'emprunt 461-15, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE PAVAGE 2019 – DIVERSES RUES (PHASE I) – (RUE DE LA PLAGE, 17^E ET 24^E AVENUE ET 21^E RUE)/DÉCOMPTE PROGRESSIF #3/AUTORISATION DE PAIEMENT

19-12-226

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 791,41 \$ (taxes incluses), à la firme Uniroc Construction Inc., lequel représente le décompte progressif #3, dans le cadre des travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase I) – (Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue).

La présente dépense est assumée par le règlement d'emprunt 461-15, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-227

TRAVAUX DE PAVAGE 2019 – DIVERSES RUES (PHASE II) – (15^E AVENUE ET BOUL. PROULX)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 809,42 \$ (taxes incluses), à la firme Groupe Civitas Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase II) – (15^e Avenue et boul. Proulx).

La présente dépense est assumée par le règlement d'emprunt 461-15, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-228

TRAVAUX DE CONFORTEMENT ET DE REHAUSSEMENT DES DIGUES ENTRE LA 13^E ET LA 18^E AVENUE ET DE LA 25^E AVENUE/DÉCOMPTE PROGRESSIF #1/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 377 246,37 \$ (taxes incluses), à la firme Sanexen services environnementaux Inc., lequel représente le décompte progressif #1, dans le cadre des travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue.

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 492-19 ainsi que par l'obtention d'une subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LISTE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS ENGAGÉS À LA VOIRIE POUR LA SAISON HIVERNALE 2019-2020/ADOPTION

19-12-229 Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE la liste des employés syndiqués engagés à la voirie pour la saison hivernale 2019-2020, soit adoptée, à savoir:

Employés saisonniers syndiqués (SCFP)

Préposés à l'entretien/surveillance patinoire, à compter du ou vers le 16 décembre 2019 :

- Mario Brisebois
- Maxime Fortin
- Jean-Jacques Bérubé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-230 ÉCOCENTRE/SERVICE DE CONTENEURS POUR 2020/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour le service de conteneurs à l'écocentre, pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Enviro Connexions	48 206,77 \$
Centre de tri d'Argenteuil	64 914,89 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Enviro Connexions, s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE la soumission de la firme Enviro Connexions, au montant de 48 206,77 \$ (taxes incluses), pour le service de conteneurs à l'écocentre, pour l'année 2020, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-12-231 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET/RÈGLEMENT 380-59-19 AMENDANT LE RÈGLEMENT 380-97 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Un avis de motion est donné par le conseiller Patrick Beauchamp, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.

La directrice générale dépose le projet de règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement, en y ajoutant un panneau d'arrêt à l'annexe « A ».

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DE LA MAIRESSE

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

19-12-232 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Tony Victor

QU'À 19h26, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale